

## **SOUTIEN AUX SALARIÉS DE L'ÉNERGIE**



A partir du mardi 3 avril, les organisations syndicales appellent les salariés de l'énergie à une grève reconductible pour 3 mois.

**Vos revendications légitimes sont :**

- ✓ *Le bilan de la déréglementation du secteur de l'énergie et la fin de la libéralisation du marché de l'électricité et du gaz ;*
- ✓ *La structuration de chaque filière énergétique ;*
- ✓ *L'organisation d'un nouveau service public de l'électricité et du gaz qui réponde à l'intérêt général ;*
- ✓ *Un statut de l'énergéticien pour l'ensemble des salariés qui travaillent dans le secteur énergétique (avec des salaires, des pensions, des droits syndicaux, des garanties collectives et une protection sociale de haut niveau. Ainsi que des moyens nécessaires pour le bon fonctionnement des activités sociales).*

En effet, nous voyons bien les conséquences désastreuses de la libéralisation du secteur de l'énergie.

Pour le Lot, la moitié des emplois ont été supprimés. Après avoir fermé le site de Luzech, les sites ENEDIS de Souillac et St-Céré vont fermer également.

Pour Figeac, les activités électriques ont été transférées à Lacapelle-Marival et les activités gazières à Capdenac Le Haut.

EDF n'est pas en reste puisqu'il a fermé l'accueil physique. Maintenant c'est le plateau clientèle d'EDF qui est menacé de fermeture, laissant un avenir incertain pour ses 30 emplois malgré les engagements du député Pradié.

Au niveau national, les diverses directions EDF, ENGIE, RTE, ENEDIS etc... multiplient les annonces de suppressions d'emplois. Ce sont les missions même du Service Public qui sont menacées.

Pour accélérer cette déréglementation, le gouvernement a décidé de privatiser les barrages hydrauliques.

Nos barrages, biens nationaux bâtis par les savoir-faire d'un petit peuple dans le sillage du conseil national de la résistance soucieux de notre indépendance énergétique et d'un service public de qualité, sont donc bradés au privé avec tous les profits que vont en tirer les multinationales.

Nous pouvons nous inquiéter de l'insécurité que cela peut engendrer de la part d'un privé

plus avide de rentabilité à court terme que de maintenance, que seul un vrai service public désintéressé du profit et soucieux de l'intérêt général peut assurer !!.

Il est à craindre que les nouveaux patrons ne soient pas aussi sourcilleux qu'EDF qui investit 400 millions d'euros par an dans le renforcement et la surveillance de ses ouvrages.



Comment peut-on décider de brader la production d'électricité hydraulique quand, dans le même temps, tout le monde s'accorde à dire que ces moyens de production pilotable seront essentiels pour assurer l'équilibre entre production et consommation d'électricité, afin d'éviter des coupures généralisées ?

Comment peut-on décider de démultiplier le nombre de propriétaire des concessions hydrauliques, désorganisant ainsi le système hydro-électrique et ouvrant la boîte de Pandore aux entreprises énergétiques étrangères n'ayant que faire des besoins énergétiques de la Nation française ?

C'est dans cette même logique que le gouvernement se lance dans la transformation de la SNCF. **Comment un modèle qui a échoué dans l'énergie, réussira-t-il dans le transport ferroviaire ?**

C'est pour cela que le PCF s'est toujours opposé à ces « réformes » tant dans le domaine de l'énergie que dans le transport ferroviaire. Le PCF réclame les moyens nécessaires pour que chaque agent puisse accomplir, dans les meilleures conditions, ces missions de service public.

**Agents d'EDF, d'ENEDIS et aussi de la SNCF, vous êtes les remparts aux appétits libéraux du gouvernement et des entreprises privés avec ses mouvements.**

La convergence de vos luttes est nécessaire pour l'aboutissement de vos revendications. Le TOUS ENSEMBLE souvent chanté dans les manifestations est plus que jamais d'actualité.

**Le PCF du LOT sera toujours à vos cotés pour la défense de tous les services publics, pour une société plus humaine, plus égalitaire, plus sociale.**

#### **JE REJOINS LE PCF**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

E-mail : ..... Tél : .....

PCF 46 - 29 avenue du maquis – PN 398 – 46000 Cahors – 05 65 35 03 95 / [pcf46@gmail.com](mailto:pcf46@gmail.com) / <http://lot.pcf.fr>